

COMBIEN D'ÉTUDIANTS SONT INSCRITS À L'ÉTRANGER ?

Les pays étant de plus en plus interconnectés, les pouvoirs publics et les citoyens attendent de l'enseignement supérieur qu'il élargisse les perspectives des étudiants. En partant suivre des études de haut niveau à l'étranger, les jeunes peuvent approfondir leur connaissance d'autres cultures et d'autres langues, et mieux se préparer à un marché du travail de plus en plus mondialisé. Certains pays, en particulier dans l'Union européenne, ont établi des mesures et des programmes favorisant la mobilité des étudiants afin d'encourager les contacts interculturels et les réseaux sociaux.

Définition

Les étudiants « internationaux » sont ceux qui partent à l'étranger uniquement dans l'intention d'étudier. Les étudiants sont qualifiés d'« étrangers » lorsqu'ils ne sont pas ressortissants du pays où ils sont inscrits. Cette catégorie englobe cer-

tains étudiants ayant le statut de résident permanent, mais pas celui de citoyen, du pays où ils étudient (jeunes issus de l'immigration, par exemple).

Comparabilité

Les données relatives aux étudiants internationaux et étrangers portent sur l'année universitaire 2010/2011 et s'appuient sur des statistiques concernant l'éducation recueillies tous les ans par l'OCDE. Des données complémentaires de l'Institut de statistique de l'UNESCO sont également prises en compte. Les informations relatives à l'incidence des étudiants étrangers sur les taux de réussite dans l'enseignement supérieur s'appuient sur une enquête spéciale menée par l'OCDE en décembre 2011.

En bref

Depuis trente ans, le nombre d'étudiants inscrits à l'étranger a été multiplié par plus de cinq, passant de 0.8 million dans le monde en 1975 à 4.3 millions en 2011. L'internationalisation de l'enseignement supérieur s'est accélérée au cours des dernières décennies, à l'image de la mondialisation des économies et des sociétés, mais aussi du développement des systèmes et des établissements d'enseignement supérieur partout dans le monde. Les pays de destination des étudiants internationaux illustrent le pouvoir d'attraction de certains systèmes éducatifs, que ce soit grâce à leur réputation ou aux possibilités d'immigration ultérieures. Les étudiants étrangers inscrits dans les pays du G20 représentent 83 % de l'ensemble des étudiants étrangers, et les étudiants dans la zone OCDE représentent 77 % de tous les étudiants étrangers à l'échelle mondiale. Les pays européens membres de l'OCDE ont attiré 41 % des étudiants étrangers en 2011, suivis des pays d'Amérique du Nord (23 %).

Par rapport à 2000, la part des étudiants internationaux ayant choisi de faire leurs études aux États-Unis est passée de 23 % à 17 % en 2011, et celle des étudiants ayant choisi l'Allemagne a reculé de près de trois points. En revanche, elle a augmenté d'au moins un point vers l'Australie, la Corée, la Nouvelle-Zélande ou l'Espagne, et d'environ deux points vers le Royaume-Uni ou la Russie. Certaines de ces évolutions traduisent des différences dans les approches adoptées face à l'internationalisation de l'enseignement supérieur, qui peuvent aller de campagnes commerciales dans la région Asie-Pacifique à des stratégies plus locales et plus axées sur telle ou telle université, comme aux États-Unis. Des considérations liées à la langue et à la culture, la qualité des programmes, la proximité géographique et la similarité des systèmes d'enseignement constituent des facteurs déterminants de la mobilité étudiante.

Malgré leur forte hausse en valeur absolue, ces proportions sont stables depuis dix ans. Dans la zone OCDE, le nombre d'étudiants étrangers est presque trois fois supérieur à celui des étudiants nationaux inscrits à l'étranger. Dans les 21 pays européens membres de l'OCDE, le ratio est de 2.7 étudiants étrangers pour chaque ressortissant étudiant à l'étranger.

Sources

- OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2011, Les indicateurs de l'OCDE, Regards sur l'éducation*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Keeley, B. (2009), *Les migrations internationales: Le visage humain de la mondialisation*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Higher Education in Regional and City Development*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Higher Education in Regional and City Development*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), *Tertiary Education for the Knowledge Society*, OECD Reviews of Tertiary Education, Éditions OCDE.
- OCDE (2005), *Enseignement supérieur : internationalisation et commerce*, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- Statistiques de l'OCDE sur l'éducation.

Sites Internet

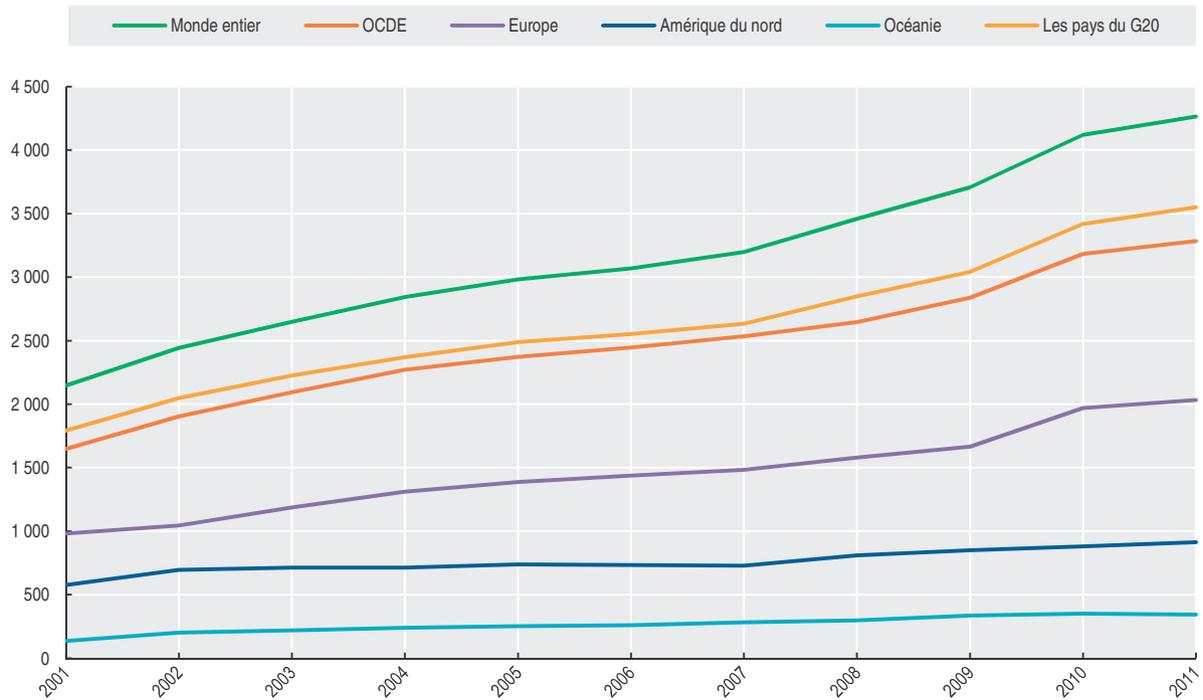
- Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (matériel supplémentaire), www.oecd.org/edu/rse.



COMBIEN D'ÉTUDIANTS SONT INSCRITS À L'ÉTRANGER ?

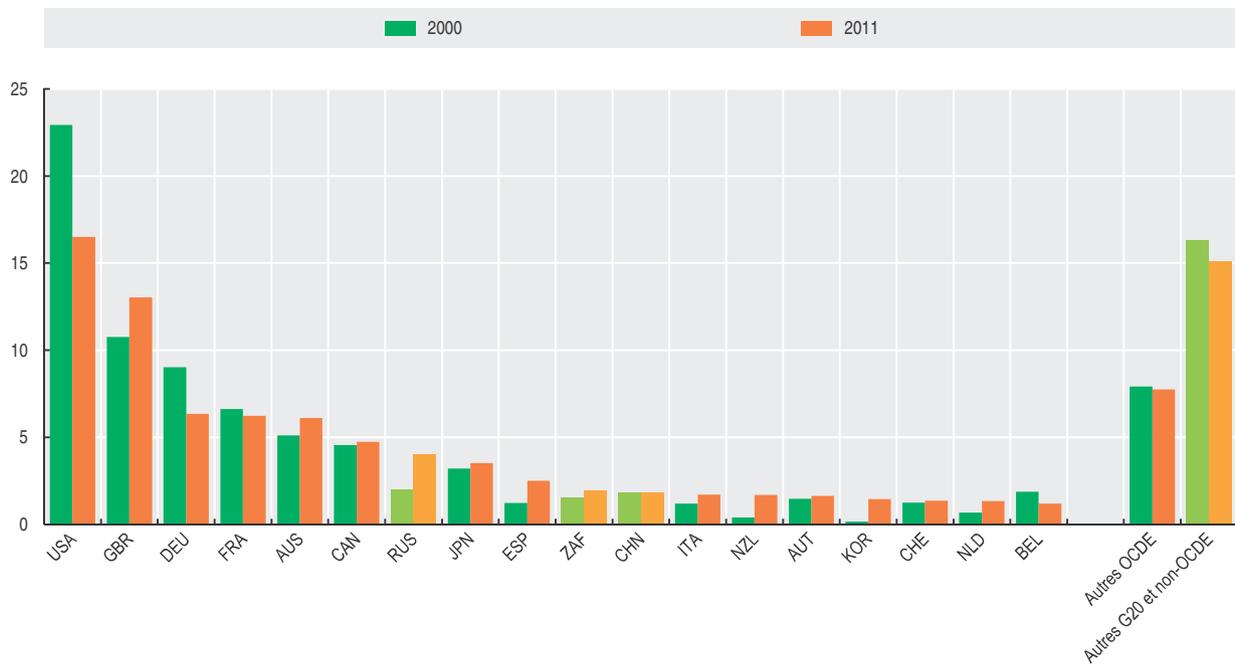
Évolution, par zone de destination, du nombre d'étudiants inscrits à l'étranger

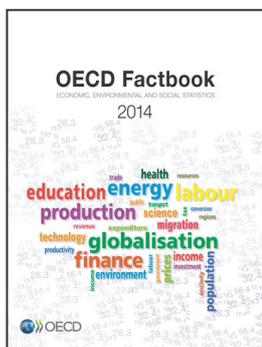
Milliers de personnes

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933037355>

Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation

Pourcentage

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933037374>



Extrait de :
OECD Factbook 2014
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Combien d'étudiants sont inscrits à l'étranger ? », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-79-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.